

Système métrique

Disons qu'elle entre acheter du café. Nous savons tous combien le prix du café est monté dernièrement. Il coûte de plus en plus cher. Nous en sommes venus à payer 20c. la tasse de café dans ces lieux privilégiés. La seule raison pour laquelle beaucoup de personnes veulent venir ici, c'est que le café ne coûte pas cher, 20c. la tasse. Ici le café est une vraie aubaine. Partout ailleurs au monde, le prix du café est monté en flèche. Le café du Brésil coûte très cher.

Revenons à notre pauvre ménagère qui va au supermarché pour acheter du café. Elle voit cette annonce très attrayante que je tiens dans la main, imprimée en noir et blanc. Les lettres blanches disent «N'oubliez pas», je me demande ce qu'on nous demande de ne pas oublier, mais c'est ce qu'on dit: «N'oubliez pas». Jetant un coup d'œil plus bas, elle voit d'autres cafés. Elle peut acheter du café en grain Airway qui est sûrement une bonne marque. Elle voit qu'il est offert en sac de 907 g. Que peut-elle faire la pauvre quand elle voit cela? Comment peut-elle savoir ce que vaut 907 g par rapport à une boîte de café? Car c'est ainsi qu'on avait l'habitude de les appeler. Maintenant, un sac de 907 g coûte \$4.69.

Disons qu'elle veuille boire des produits chimiques. Peut-être est-elle une buveuse de cristaux solubles. Je pense qu'il s'en boit beaucoup dans l'Ouest. Le temps est sec là-bas. Il y a beaucoup de poussière. On boit donc des cristaux. On peut acheter des cristaux d'orange Empress. Vous pouvez acheter un emballage de 4 sacs de 9.2 g pour 77c. Que fera-t-elle donc avec cela? C'est pourquoi j'ai dit que c'est un corollaire à la politique du paiement par l'usager. En vertu de cette politique, l'usager ne saura pas ce qu'il paie. Et elle a été instituée par le gouvernement libéral parce qu'il ne pouvait contrôler l'inflation.

Si le gouvernement avait pu contrôler l'inflation, nous n'aurions jamais été saisis de cette mesure, jamais. L'inflation était de 10 p. 100; maintenant elle est de 7.8 mais elle remonte, je crois. Le programme de contrôles des salaires et des prix a été un échec. Un échec monumental. L'inflation menace de nouveau l'économie et le gouvernement, sachant qu'il ne peut la contrôler, ne veut pas que le public sache que l'inflation a repris. Voilà pourquoi il modifie tout le système de mesures pour être certain que personne ne puisse dire que l'inflation a diminué ou augmenté.

Que va-t-il arriver à Statistique Canada, si cette barbare machination prend force de loi? Monsieur l'Orateur, ne croyez pas que je m'éloigne du sujet, mes propos se rattachent à l'article 3 du bill, qui modifie la loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation. Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Abbott) aurait dû exploser lorsqu'il a vu son nom ainsi galvaudé dans ce bill, sans même son autorisation, je suppose. Ces modifications à la loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation auraient pour effet de supprimer la mention des unités de mesures canadiennes, donc par conséquent de supprimer la double mention obligatoire, au profit de la seule indication métrique. Ah, monsieur l'Orateur, ils croient que nous ne

savons pas lire! Que nous ne saisissons pas le sens de cette disposition! Elle signifie que nous n'aurons plus les deux mentions côte à côte, c'est-à-dire que celui qui pense dans le système d'origine ne pourra plus faire la comparaison avec le nouveau; il pourrait s'y retrouver, avec la double mention, mais on ne lui donnera plus que la seule indication métrique.

Monsieur l'Orateur, pas une mère de famille du pays ne saura plus ce qu'elle va payer. Qu'est-ce que fait à ce sujet le ministre des petites entreprises (M. Marchand)? S'il laisse passer cette disposition, il aidera le monde des affaires à faire son «affaire» à chaque de mère de famille du Canada. Que le ministre examine donc l'article 3 du bill. Je parie que cela n'a pas été mentionné dans cette enceinte sacrée de la salle du conseil de l'immeuble de l'Est, si c'est bien là que le cabinet se réunit. Peut-être siège-t-il dans l'immeuble de l'Ouest, depuis que le ministre sans portefeuille y a fait son entrée. Je pense bien qu'il ne voudrait pas siéger dans l'immeuble de l'Est, donc ce sera dans celui de l'Ouest.

Est-ce que le cabinet a étudié cet article, qui supprime la double mention obligatoire au profit de la seule indication métrique? Pas un seul consommateur du pays ne sera ce qu'il paye, excepté Radio-Canada. Quant à elle, la Société a des douzaines de milliers de personnes à son service, alors sur le tas elle en trouvera peut-être une pour arriver à déchiffrer ce système et pour lui dire à quoi il rime. Mais nous autres, nous n'avons pas des dizaines de milliers de personnes à notre emploi. Ni le réseau CTV non plus. Et je me demande bien comment il va se débrouiller.

M. Paproski: Et votre film?

M. Crosbie: J'y viens à l'instant.

L'article suivant est très sérieux pour les amateurs de crêpes et de gaufres. On trouve du sirop Empress pour crêpes et gaufres en bouteilles de 1.25 kg. Même les Russes s'y mettent, ils ne parlent plus que de KG. Béé! Et ensuite le jus de tomate, le surfon Canada de Libbys, se vend en boîte de 540 ml au prix de 39c. Qui peut se retrouver dans tout cela? Est-ce que les électeurs du député de South Shore (M. Crouse), en Nouvelle-Écosse, vont savoir ce que cela donne, un 540 ml à 39c., quand ils iront à l'épicerie? Comment la ménagère comparera-t-elle cette boîte avec celle de la semaine dernière, une boîte ordinaire qui lui disait quelque chose, qu'elle reconnaissait et dont elle savait le coût? Quand elle verra ce jus de tomate à 39c. elle pensera: «Mon Dieu, c'est une aubaine!» Elle achètera une boîte de 540 ml qui coûtera deux fois plus cher que la semaine précédente.

L'agriculteur de l'Ouest ne veut pas participer à cette conspiration contre le consommateur. C'est le gouvernement libéral qui ourdit cette conspiration. L'agriculteur de l'Ouest veut vendre honnêtement ses produits, en acres ou en boisseaux par acre. Il ne veut pas les vendre par hectare. Qui a entendu parler de cela? Il veut vendre honnêtement ses produits. Il veut que la ménagère sache combien elle obtient quand elle achète un boisseau. Il n'a que faire de l'hectare, j'ai d'ailleurs assez de difficulté à prononcer ce mot. De toute façon, je ne l'aime pas.